

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE EXPRESS

MUNICIPALES (SUITE ET FIN)

Bertrand Spindler (PS) est bien... maire de La Tronche !

Confirmant le jugement du tribunal administratif de Grenoble en date du 26 juin dernier, le Conseil d'État vient donc de valider l'élection municipale à La Tronche des 23 et 30 mars.

Bertrand Spindler (PS) est en conséquence bien maire, conduisant une majorité de gauche et écologiste.

À l'énoncé de l'arrêt, le maire affichait une certaine sérénité : « À aucun moment depuis le 30 mars, nous n'avons eu d'inquiétude au sujet de ces recours, et les élus de la liste "La Tronche pour vous, avec vous" travaillent, depuis leur élection, dans la sérénité et l'enthousiasme au service des habitants de La Tronche ».

Un bonheur ne survient, dit-on, jamais seul, « l'arrivée récente de Loïc Duret, nouveau directeur général des services, permet la mise en œuvre de notre projet politique pour préparer l'avenir de notre commune et pour qu'elle trouve sa juste place dans la métropole qui verra le jour début 2015 ».

Les choses sérieuses peuvent donc commencer...



L'INVITÉE DE FRANCE BLEU ISÈRE

Ce matin, Michèle Rivasi

→ Elle est sur tous les fronts ces temps-ci : le barrage de Sivens dans le Tarn, le projet de Center Parcs en Isère, le rapport du Giec sur les émissions de gaz à effet de serre ou encore les drones qui survolent les centrales nucléaires. L'euro-députée (EELV) Michele Rivasi sera l'invitée de France Bleu Isère ce matin à 7 h 50. Elle répondra aux questions de Nicolas Crozel.

VEYRINS-THUELLIN

Sigma s'attaque à l'Asie

→ Depuis une dizaine d'années, la société Sigma Composite, leader sur les véhicules de téléphérique, basée à Veyrins-Thuellin, diversifie son activité dans le domaine des loisirs. Après avoir réalisé les capsules de la grande roue de Londres, ce fut au tour de celle de Las Vegas, qui culmine à 167 mètres de hauteur, avec ses 28 cabines high-tech, pouvant accueillir chacune 40 personnes.

Ces réalisations font des émules : un grand projet est en cours de montage dans les ateliers de Sigma, cette fois-ci pour l'Asie.

RÉGION | Un appel de la Fédération Rhône-Alpes et des fédérations départementales

Le BTP veut un plan d'urgence

« Il y a urgence à agir car il y a une dégradation brutale et alarmante de l'activité. » Le constat est clair. Il émane de Jacques Blanchet, président de la Fédération française du bâtiment région Rhône-Alpes, et des sept présidents des fédérations départementales du bâtiment et des travaux publics (BTP, dont Pierre Streiff pour l'Isère), réunis hier au siège de la fédération à Villeurbanne. Ils réclament « un plan d'urgence ».

Le plan de relance du logement lancé par le Premier ministre, Manuel Valls, la ministre du logement, Sylvia Pinel, et la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, est de nature à redonner de réelles perspectives, reconnaissent-ils.

Mais les mesures très concrètes, que la fédération sollicitait de longue date, dans l'hypothèse même où elles seraient rapidement mises en place, ne produiront pas d'effets avant 12 à 18 mois au mieux. Et c'est ce délai qui les inquiète.

Un niveau d'activité historiquement bas

Le niveau d'activité du bâtiment est historiquement bas avec une mise en chantier de logements qui n'a cessé de diminuer (- 22,5 % en un an fin août dernier) et tous les segments (entretien, rénovation comme construction neuve) sont impactés.

« C'est un décrochage équivalent à celui du second semestre 2008, qui avait conduit à mettre en place une série de mesures de soutien à l'activité BTP », rappelle Jacques Blanchet. Avant d'avertir : « Au deuxième trimestre de cette année, on enregistre une

hausse de près de 3 % des défaillances d'entreprises et ce phénomène va s'accroître si rien n'est fait, de même que la perte, relativement contenue jusqu'à présent, des emplois du BTP. »

Au-delà du constat « alarmant », la Fédération régionale et les fédérations départementales ont « 17 propositions à mettre en place d'urgence » avec les quatre principaux interlocuteurs et partenaires de la profession : le préfet de région et les services de l'État, le Conseil régional Rhône-Alpes, le Comité des banques et les assureurs-crédit, ainsi que les parlementaires et les collectivités territoriales. « Il s'agit de sauver un secteur et son modèle économique et social », prévient Jacques Blanchet.

Jean-Luc COPPI

Plus de 6 000 emplois menacés en 2015

La dégradation de la situation du bâtiment en Rhône-Alpes est « alarmante », explique Jacques Blanchet et les présidents des fédérations départementales du BTP. Chiffres à l'appui.

Des pertes d'emplois à venir conséquentes

« Le rythme des mises en chantier n'a cessé de diminuer depuis 2012 pour s'établir à 33 384 logements commencés depuis un an à fin juillet dernier, bien loin des 51 417 logements en 2011 et très en deçà de la moyenne de 42 600 logements mis en chantier depuis 1975 en Rhône-Alpes », indique la Fédération régionale. « Comme cela était pré-

visible, les mises en chantier de logements continuent de plonger fin août. Le recul s'établit à - 22,5 % sur un an. »

« Consolider, accélérer, démultiplier »

« Jusqu'à présent, notre branche d'activité a plutôt mieux résisté en Rhône-Alpes qu'ailleurs. Si l'on se réfère aux chiffres de l'emploi, nous constatons une perte de 6 300 emplois nets de 2008 à 2013, soit - 4 %, à comparer à la moyenne nationale de - 6,8 % sur la même période », relève Jacques Blanchet. Qui s'inquiète : « Le niveau d'activité historiquement bas nous fait craindre une perte de plus de 6 000 emplois dans l'ensemble de la ré-

gion pour la seule année 2015. »

Consolider les entreprises, détecter et écarter les offres anormalement basses, lutter contre la concurrence déloyale, maintenir les budgets d'investissement des collectivités ; accélérer les délais d'instruction des permis de construire, débloquer les projets qui sont prêts, réactiver le dispositif de remboursement anticipé de la TVA ; démultiplier en redéployant les subventions non consommées là où il y a de vrais besoins... Ce sont quelques-unes des 17 propositions que la Fédération régionale du bâtiment Rhône-Alpes fait dans son « plan d'urgence » pour relancer l'activité.

ROYBON | Avec une lettre ouverte adressée au préfet de l'Isère et au président du Conseil général

Center Parcs : virulente mise en garde des écologistes

Nadine Reux est la nouvelle secrétaire départementale d'Europe-Écologie-Les Verts Isère (EELV 38).

Et Nadine Reux vient d'envoyer, au nom de sa fédération, une lettre ouverte à Richard Samuel, préfet de l'Isère, et à Alain Cottalorda, président du Conseil général. Une lettre où elle ne mâche pas ses mots, et qui dit : « À l'heure où les associations environnementales déposent leurs recours contre le projet de Center Parcs à Roybon, l'État, par le biais de la signature d'un arrêté préfectoral le 3 octobre dernier, a autorisé Pierre & Vacances au démarrage des travaux. Avec une telle décision prise à la hâte, sans tenir compte de l'avis d'une large partie de la société civile qui s'est exprimée contre lors de l'enquête publique, méprisant les éventuelles conclusions judiciaires suite aux recours déposés, l'État prend le risque de créer une situation conflictuelle en de nombreux points similaire à celle de Sivens », dit Nadine Reux, nouvelle secrétaire départementale d'Europe-Écologie-Les Verts Isère, sachant que des actions ont déjà été menées sur le site.



« L'État prend le risque de créer une situation conflictuelle en de nombreux points similaire à celle de Sivens », dit Nadine Reux, nouvelle secrétaire départementale d'Europe-Écologie-Les Verts Isère, sachant que des actions ont déjà été menées sur le site.

Photo Le DL/Marc GREINER

si le Conseil général par le biais de son président et que nous demandons à celui-ci de retirer son soutien financier à Center Parcs. Ils projettent de détruire plusieurs hectares de forêt et de zones humides qui alimentent la nappe phréatique nécessaire à l'accès à l'eau de centaines de milliers de citoyens. »

« Nous redoutons fortement le chemin que prend cette situation »

Elle poursuit : « À Roybon,



en dépit des conclusions des enquêteurs qui mettent en exergue l'illégalité du projet au regard de la loi sur l'eau de 2006, les arrêtés préfectoraux ont été publiés. Les résistances à ces projets illégitimes grandissent et se font plurielles : actions légales, mais aussi pour la première fois mercredi 29 octobre, sur le chantier de Center Parcs, une action de désobéissance civile non violente menée par des habitants de Saint-Antoine-l'Abbaye. Nous redoutons

fortement le chemin que prend cette situation, mais nous savons aussi qu'il est encore temps d'y remédier. Le Conseil général du Tarn vient de décider de suspendre le projet de barrage, mais à quel prix ? Vous ne pouvez ignorer les enseignements à tirer de ce drame. Aussi, dans le cadre du respect de notre environnement, de l'expression démocratique des citoyens et de l'intérêt général, nous vous demandons d'avoir le courage de la raison en pronon-

çant le gel de tout travaux sur le site dans l'attente du traitement judiciaire des recours, pour éviter toute situation irréversible dans le projet de Center Parcs dans la forêt des Chambaran. »

Une lettre qui fera sûrement réagir et qui correspond au sentiment exprimé il y a peu par une militante écologiste de longue date : « La prochaine étape dans ce dossier pourrait bien être l'occupation des lieux pour empêcher les travaux... »

Ève MOULINIER



Autour de Jacques Blanchet (au centre), les présidents des fédérations départementales du BTP de la région Rhône-Alpes font bloc pour « sauver un secteur et son modèle économique et social ». Photo Le DL/J-L.C.

Eden literie

Magasin d'usine

MAGASIN D'USINE

MATELAS A MEMOIRE DE FORME
Visco-élastique 6 cm 62 kg soutien polyuréthane Haute Densité 30 KG
Tissu stretch ultra doux 260 gr épaisseur finie du matelas : 18 cm

299€

Prix valables jusqu'au 11 novembre 2014
En 140x190 cm
dont éco-participation 4€

Fabricant
Grenoblois

600 m²
d'exposition

Des promotions
sur des produits de qualité
tout au long de l'année

PROMO

Horaire d'ouverture: lundi 14h - 19h
du mardi au samedi 10h - 12h / 14h - 19h

GRENOBLE - 232, cours de la Libération (Face à Peugeot Bernard)
Tél. 04 76 70 07 74 - email : contact@eden-literie.fr